

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DIALOGUE
CITOYEN

1ère ASSEMBLÉE CITOYENNE



inscrivez-vous
et DEVENEZ ACTEUR
de la Haute-Garonne !

162 CITOYEN·NES
TIRÉ·S AU SORT


TOUTES NOS ACTIONS SUR
haute-garonne.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

**Agir
avec vous !**

L'Assemblée citoyenne c'est quoi ?

ATTACHÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE ET AU LIEN QU'IL ENTRETIEN AVEC LES HABITANT·E·S, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE DANS SON NOUVEAU MANDAT, DES NOUVEAUX OUTILS DÉMOCRATIQUES DONT L'ASSEMBLÉE CITOYENNE.

Cette nouvelle instance de participation citoyenne constitue un organe consultatif placé aux côtés des 54 conseiller·ère·s départementaux·ales et a pour vocation à permettre aux citoyen·ne·s de **construire et produire collectivement** des avis et des propositions à l'Assemblée départementale sur toute question d'intérêt départemental.

Elle pourra être saisie par le Président du Conseil départemental ou s'autosaisir sur des thèmes relevant de la compétence du Département. L'Assemblée citoyenne sera **composée pour 2 ans de 162 citoyennes et citoyens** (6 par canton) à parité, reflétant la pluralité des territoires du département et la diversité de la population haut-garonnaise, à la suite d'un large

appel à volontariat. L'installation de l'Assemblée citoyenne est prévue en octobre 2022.

Des groupes de travail thématiques seront constitués, et leurs travaux seront débattus par la suite en réunion plénière, 4 fois par an.

Cette dernière adoptera formellement les avis et les propositions.

Les avis et propositions de l'Assemblée citoyenne seront remis au Président du Conseil départemental qui en assurera la communication auprès de l'Assemblée départementale. En retour, le Président du Conseil départemental tiendra informé les membres de l'Assemblée citoyenne des suites réservées à ses avis et propositions.

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ·E·S ?

Engagez-vous en devenant acteur et actrice de la Haute-Garonne et en participant à l'Assemblée citoyenne

RENSEIGNEMENTS :
dialogue.citoyen@cd31.fr

Édito



Dans un monde incertain où les grandes mutations de la société creusent les inégalités et les fractures sociales et territoriales, le Conseil départemental de la Haute-Garonne agit pour ré-enchanter la pratique politique et le plein exercice de la citoyenneté.

Depuis 2015, la majorité départementale a tenu ses engagements pour favoriser la participation citoyenne dans l'élaboration de ses politiques publiques. Le dialogue citoyen a ainsi permis de créer des espaces de concertation et de co-construction avec les Haut-garonnaises et les Haut-garonnais.

Le Conseil départemental a décidé de franchir une étape supplémentaire en créant une Assemblée citoyenne, composée de 6 membres par canton, désignés par tirage au sort après un appel à volontariat.

Installé pour une durée de deux ans, cet organe consultatif sera en capacité d'émettre des avis et propositions sur des questions d'intérêt départemental.

Face au malaise que vit la démocratie, le Conseil départemental fait le choix de l'action et de la responsabilité pour mettre en place les outils nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté éclairée, condition essentielle du renouveau démocratique.

Georges MERIC

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Réenchanter la démocratie, la faire vivre, c'est l'ambition du Conseil départemental. L'Assemblée citoyenne qui sera lancée cette année permettra à des citoyens et citoyennes du département de formuler des avis et propositions aux élus·e·s départementaux·ales sur des sujets concrets.

Nous allons poursuivre le dialogue citoyen, pour vous et avec vous !



Sandrine Floureusses
Vice-présidente
en charge du Dialogue
citoyen, des Égalités
et des Jeunesse



**Aude Lumeau-
Précipit**
Conseillère
départementale
déléguée au
Dialogue citoyen

ÊTRE ACTIF L'ASSEMBLÉE

2 ans
D'ENGAGEMENT



5 FÉVRIER À JUIN 2022 :
APPEL À VOLONTARIAT

FIN JUIN 2022 :
TIRAGE AU SORT DES MEMBRES
DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

OCTOBRE 2022 :
INSTALLATION DE
L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

162

(CITOYEN·NE·S
(6 MEMBRES PAR CANTON :
3 FEMMES / 3 HOMMES)
TIRÉ·ES AU SORT
PARMI LES VOLONTAIRES



MOBILISATION
ENVIRON

4 SAMEDIS PAR AN
ET QUELQUES RÉUNIONS EN SOIRÉE
EN PRÉSENTIEL OU EN VISIO

TEUR DE E CITOYENNE



C'EST QUOI ?

Une instance permanente de débat et de concertation.

POUR QUOI FAIRE ?

Construire et produire collectivement des avis et des propositions à l'Assemblée départementale sur les politiques départementales.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous-tes les citoyen-ne-s, de plus de 18 ans, domicilié-e-s en Haute-Garonne (Excepté les élues titulaires d'un mandat électif et les agent-e-s territoriaux.ales du Conseil départemental de la Haute-Garonne).

OUI
NON

À METTRE AU DÉBAT

UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

UNE SOCIÉTÉ DE PROXIMITÉ

UNE SOCIÉTÉ PLUS DURABLE

UNE SOCIÉTÉ DE SIMPLICITÉ

VOUS ÊTES,
INTERESSÉ·E·?
SCANNEZ-MOI !



RENSEIGNEMENTS

dialogue.citoyen@cd31.fr

05 34 33 15 22 ou 05 34 33 34 42

INSCRIPTIONS

dialoguecitoyen.haute-garonne.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd. de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9 - tél. 05 34 33 32 31

haute-garonne.fr



**Agir
avec vous !**